

Brennilis – Conseil municipal du 10 avril 2008

Le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni le 10 avril 2008 en présence de M. Lannuzel, des services financiers de l'Etat. Le Conseil municipal a approuvé les comptes de gestion et administratifs de 2007, ainsi que les budgets primitifs pour 2008, tant en fonctionnement qu'en investissement. Le budget principal de fonctionnement s'établit à 724,134 euros, celui d'investissement à 1,693,000 euros. La gestion 2008 sera caractérisée par la continuation des travaux de rénovation et d'entretien commencés ou décidés sous la précédente mandature, y compris en matière d'assainissement et d'adduction d'eau. Certains chantiers de rénovation seront lancés au bourg et au Droséra, alors que les travaux de l'église devraient être entamés. Le Conseil municipal a décidé de laisser inchangés les différents taux d'imposition, mais a constaté que, dans un contexte général où les communes pouvaient de moins en moins compter sur des subventions extérieures, qu'il lui faudrait vraisemblablement trouver des sources de financement exceptionnelles pour mener à bien certains travaux importants - ce qui demeure envisageable au vu du très faible endettement de la commune.

Par ailleurs, le Conseil municipal a donné délégation au maire pour agir en son nom dans un certain nombre de domaines prévus par la loi, et autorisé le début des travaux de rénovation de l'église, travaux dont il a approuvé le plan de financement. Le Conseil a par ailleurs été informé du fait que le Maire demanderait au Préfet du Finistère d'octroyer à Yves Corre, l'ancien maire, la distinction de maire honoraire, pour laquelle l'intéressé remplit toutes les conditions requises - 18 ans au moins de service au sein du Conseil municipal, et avoir cessé d'être maire.

JVG, 11.4.2008.